

CONGO BELGE

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Copie p. i. a M. L.A.T. Astrida

Réponse au n°

du 19

ASNEKE

OBJET:

Monsieur le Chef de Chantier,

Votre lettre du 26/7

Je regrette de ne pouvoir citer dans toutes ces considérations:

Le bétail ayant été partagé à Astrida par M. l'Administrateur, Délégue des Crédits, il suffisait de remettre aux convoyeurs vous envoye le bétail qui n'était destiné et qui était débité à leurs crédits suite à remettre ce bétail tel qu'il était venu d'Astrida, aucun accident avec mes convoyeurs aurait pu se produire.

D'autre part, même la façon dont vous effectuez une seconde fois le partage du bétail que vous avez reçu en vous basant sur l'effectif de mes travailleurs que vous estimez bénévolement à 500 unités.

Monsieur l'Administrateur connaît parfaitement nos effectifs respectifs et sait très bien comment il faut les effectuer la répartition.

En agissant comme vous venez de le faire, vous m'avez créé des ennuis, sans compter les difficultés que vous créez également au service Comptable d'Astrida.

Pour ce qui concerne l'incident avec mes convoyeurs, j'ai envoyé ceci à M. l'Administrateur, Chef des Territoires, qui jugera ces hommes et prendra certainement des sanctions contre eux, s'il y a lieu.

Le Chef des Chantiers d'Ibanda

*[Signature]*

*Quant au bétail partagé par M. l'Administrateur, le bétail sera envoyé direct au Comptable par M. Gallon respectivement.*

KT  
27/7/47

Monsieur le Chef de Chantier  
des T. B.  
Setabi



Chantier Banda. Dendezi.

Relevé des Vivres  
reçu durant Juillet

Dates	Provenance	Bordereau	Nature	P. brut	P. net	Observations
3.7.47	Moukain	n° 15-14	Haricots	3030	3000	
"	"	284/47-17	Farine	3053	3010	
9.7.47	"	330/47-31	id	2096	2065	
5.7.47	Cerail Astuda	-	Bétail	-	2 têtes	
7.47	Chantier Quart	-	id	-	2 têtes	2 <sup>1/2</sup> pour T.P.
7.47	"	-	id	-	3 têtes	1 <sup>1/2</sup> en plus id

Banda le 31 Juillet 1947

*E. Bagnard*

A M. le Comptable T.P.R.U. à Usumbura

A M. l'A.T. S/délégué Cieliti à Astuda

Comptes Compta. Gabon

Reçu des Vires  
reçu en Juillet

Date	Provenance	Bordereau	Nature	P. Reçu N°	F. Reçu N°	Observations
8 - 47	Munetani	294/47 - 19	Hanne	3053	3010	
"	"	18 - 19	Hanne	3030	3000	
14 - 47	"	313/47 - 27	"	3092	3052	
27 - 47	"	343/47 - 32	Hanne	3053	3010	
29 - 47	"	363/47 - 39	"	3053	3010	
30 - 47	" - Banque	24/0	Hanne	-	990	
"	"	24/1	sol	-	99	
15 - 47	Compt. District	-	Petant	-	10 totis	
1 - 47	Compta. General	-	sol	-	2 folios	Eng. pour T.P. 1000

Compta le 31 Juillet 1947

*E. Pajumet*

Le M<sup>r</sup> le Comptable T.P.R.U. *Usumbu Bura*  
 Le M<sup>r</sup> l'AT *Idelique Cradeli* a *District*